

Annexe à la note de synthèse instituant le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

La présente annexe comporte les plafonds de l'ensemble des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale, relatifs aux montants maxima de l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et du Complément Indemnitare Annuel (CIA). Les plafonds du RIFSEEP sont directement liés aux grades.

Chaque part du RIFSEEP (IFSE et CIA) correspond à un montant fixé par la collectivité dans la limite des plafonds déterminés dans la présente délibération et applicables aux fonctionnaires de l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 88 alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Pour les catégories A

➤ Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Vu les arrêtés du 03 juin 2015 et du 17 décembre 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitare est pris en référence pour les attachés territoriaux.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
A 1	Direction d'une collectivité	36 210 €	6 390 €	42 600 €	28 700 €
A 2	Direction de fonctions supports	32 130 €	5 670 €	37 800 €	22 875 €
A 3	Direction de fonctions opérationnelles	25 500 €	4 500 €	30 000 €	18 820 €
A 4	Cadres avec management ou cadres experts	20 400 €	3 600 €	24 000 €	14 760 €

➤ Cadre d'emplois des conseillers et assistants territoriaux socio-éducatifs

Vu les arrêtés du 3 juin 2015 et 22 décembre 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les conseillers territoriaux socio-éducatifs.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
A 3	Direction d'une structure / responsable d'un ou plusieurs services	19 480 €	3 440 €	22 920 €
A 4	Cadre avec management, relations avec les usagers	15 300 €	2 700 €	18 000 €

➤ Cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques

Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques et des conservateurs des bibliothèques des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les conservateurs des bibliothèques.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
A 3	Direction de plusieurs structures	34 000 €	6 000 €	40 000 €
A 4	Direction d'une structure / d'un groupe de services	31 450 €	5 550 €	37 000 €
A 4	Direction d'un service/fonction de coordination, de pilotage	29 750 €	5 250 €	35 000 €

➤ Cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine

Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 pris pour l'application au corps des conservateurs du patrimoine des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les conservateurs du patrimoine territoriaux.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
A 3	Direction de plusieurs structures	46 920 €	8 280 €	55 200 €	34 090 €
A 4	Direction d'une structure, Responsable de plusieurs services	40 290 €	7 110 €	47 400 €	29 270 €
A 4	Responsable d'un service	34 450 €	6 080 €	40 530 €	25 030 €
A 4	Adjoint responsable de service, expertise, fonction de coordination ou de pilotage	31 450 €	5 550 €	37 000 €	22 848 €

➤ Cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine

Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application au corps des bibliothécaires des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les attachés de conservation du patrimoine territoriaux.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
A 3	Direction de plusieurs structures avec coordination du pôle culturel et événementiel	29 750 €	5 250 €	35 000 €
A 3	Direction de structures	27 200 €	4 800 €	32 000 €

➤ Cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux

Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application au corps des bibliothécaires des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les bibliothécaires territoriaux.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
A 3	Direction d'une structure/ d'un groupe de services	29 750 €	5 250 €	35 000 €
A 4	Responsable d'un service/ expertise / fonction de coordination ou de pilotage	27 200 €	4 800 €	32 000 €

➤ Cadre d'emplois des médecins territoriaux

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des médecins inspecteurs de santé publique pris en référence pour les médecins territoriaux.

Groupes de fonctions		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
A 3	Direction de plusieurs structures	43 180 €	7 620 €	50 800 €
A 4	Direction d'une structure / d'un groupe de services	38 250 €	6 750 €	45 000 €
A 4	Cadre expert	29 495 €	5 205 €	34 700 €

Pour les catégories B

➤ Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des secrétaires administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les rédacteurs territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
B 1	Responsable de service ou adjoint avec management	17 480 €	2 380 €	19 860 €	10 410 €
B 2	Technicien expert	16 015 €	2 185 €	18 200 €	9 405 €
B 3	Technicien support	14 650 €	1 995 €	16 645 €	8 665 €

➤ Cadre d'emplois des animateurs territoriaux

Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des secrétaires administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les animateurs territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
B 1	Direction d'une structure / d'un ou plusieurs services	17 480 €	2 380 €	19 860 €	10 410 €
B 2	Adjoint au responsable de structure / expertise / fonction de coordination ou de pilotage	16 015 €	2 185 €	18 200 €	9 405 €
B 3	Technicien expert	14 650 €	1 995 €	16 645 €	8 665 €

➤ Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des secrétaires administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les éducateurs des activités physiques et sportives.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
B 1	Direction d'une structure / responsable de pôle	17 480 €	2 380 €	19 860 €	10 410 €
B 1	Adjoint au responsable de structure, expertise, fonction de coordination, de pilotage	16 015 €	2 185 €	18 200 €	9 405 €
B 3	Technicien support, encadrement des usagers	14 650 €	1 995 €	16 645 €	8 665 €

➤ Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application au corps des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP
B 1	Responsable de structure / fonction de coordination ou de pilotage	16 720 €	2 280 €	19 000 €
B 3	Encadrement de proximité et d'usagers / sujétions / qualifications	14 960 €	2 040 €	17 000 €

Pour les catégories C

➤ Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Vu les arrêtés du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints administratifs territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux

Vu les arrêtés du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les agents sociaux territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Vu les arrêtés du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Vu les arrêtés du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les opérateurs des activités physiques et sportives.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

Vus les arrêtés du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations d'Etat transposables aux adjoints territoriaux d'animation.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Vu les arrêtés du 28 avril 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps d'adjoints techniques des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints techniques territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Vu les arrêtés du 28 avril 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps d'adjoints techniques des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les agents de maîtrise territoriaux.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €

➤ Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine

Vu l'arrêté en date du 30 décembre 2016 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage de l'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints territoriaux du patrimoine.

Groupes de fonction		Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Montant plafond RIFSEEP	Montant plafond RIFSEEP agents logés (à répartir entre les deux parts)
C 1	Responsable d'unité opérationnelle ou technicité particulière	11 340 €	1 260 €	12 600 €	8 350 €
C 2	Agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle	10 800 €	1 200 €	12 000 €	7 950 €